



06 janvier 2025

Communiqué de presse

De nouvelles zones de tranquillité pour le tétras-lyre cet hiver sur des domaines skiables de Vanoise

Le Parc national de la Vanoise et les acteurs des domaines skiables de La Plagne, Les Arcs et Les Menuires viennent de mettre en place de nouvelles zones de tranquillité dédiées à la préservation du tétras-lyre. Ces zones, définies en concertation, sont destinées à assurer un espace préservé pour cette espèce emblématique, en équilibre avec les activités sportives hivernales.

Se concerter pour mieux préserver le tétras-lyre

En collaboration avec la Compagnie des Alpes, le Parc national de la Vanoise met en œuvre une stratégie visant à limiter l'impact des activités humaines sur les habitats hivernaux des tétras-lyres. Cette espèce d'oiseau emblématique de montagne est en effet mise à rude épreuve durant la saison hivernale (froid, manque de nourriture...) et se montre donc particulièrement sensible au dérangement.

En 2024, tous les acteurs des **domaines skiables de La Plagne, Les Arcs et Les Menuires** (remontées mécaniques, services des pistes, École de ski français, Évolution 2, bureau des guides, accompagnateurs en montagne, UCPA, associations communales de chasse, Office national des forêts, communes...) ont répondu à l'appel du Parc et se sont mis autour de la table, pour plusieurs réunions de concertation.

Il s'agissait de **mettre en commun** à la fois **les connaissances** de tous sur la présence de l'oiseau sur les différents sites et celles relatives à la fréquentation des pratiquants de sports d'hiver. Le croisement des données a permis d'identifier les **emplacements les plus pertinents** pour la **création de zones de tranquillité** pour le tétras-lyre.

Des objectifs écologiques et pratiques

Cinq nouvelles zones de tranquillité ont ainsi été **mises en place pour cet hiver**, 3 sur le domaine de La Plagne (secteur des Dollines), une sur celui des Menuires (versant de la Masse) et une dernière aux Arcs 1600 (secteur de Malgovert).

D'une superficie allant de **2 à 9 ha**, situées dans divers milieux (landes arbustives, clairières forestières, forêt), elles sont toutes matérialisées par une **mise en défens** à l'aide de piquets polycarbonates ou de poteaux bois ou encore d'arbres sur place reliés par 4 niveaux de corde élastique. L'ensemble étant complété de fanions et de **panneaux d'avertissement et d'information**, implantés sur la zone mais aussi sur des points de passages stratégiques des skieurs.

Ces zones de tranquillité viennent s'ajouter aux quatre précédemment créées sur les domaines des Arcs/Peisey-Vallandry (plantation de 1000 arbres) et de Val Cenis (clairières à poudreuse).



Pose de la signalétique à l'automne 2024 © Martial Holvoet - Office national des forêts



Mise en défens © Sandrine Berthillot – Parc national de la Vanoise

Ces zones de tranquillité ont pour objectif de :

- **Protéger les habitats du tétras-lyre** en créant des refuges hivernaux adaptés à la stratégie d'adaptation de l'espèce au climat froid (igloo, alimentation...), dans le contexte des domaines skiables. Le tétras lyre étant une espèce dite « parapluie », cette protection profite également à d'autres espèces.
- **Sensibiliser les pratiquants** des sports d'hiver sur l'importance de ces zones et de la préservation des habitats naturels et contribuer à la diffusion des bonnes pratiques.

À noter que ce projet s'inspire de la **méthodologie éprouvée** lors du **programme européen POIA *Birdski***, qui a déjà permis la création de zones similaires dans les stations des Arcs et de Val Cenis.

L'objectif est toujours de **conjuguer protection de la biodiversité et activité touristique en visant la meilleure cohabitation possible**.



Tétras-lyre mâle © Thierry Faivre – Parc national de la Vanoise

Un projet au bénéfice de tous

Les zones de tranquillité offriront aux tétras-lyres un environnement protégé tout en contribuant à la valorisation touristique des stations, répondant ainsi aux attentes d'une clientèle de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux. Cette démarche témoigne de l'engagement de tous les partenaires pour une montagne durable, au bénéfice de la faune sauvage comme des amateurs de sports d'hiver.

Contact presse

Élisabeth Berlioz

elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr - 06 70 67 70 46